



enter

Guide du bon usage des médias numériques

12/2010

**«Protection des mineurs
dans les médias»**

Savoir repérer les dangers
Interviews d'experts
Acquérir une compétence médiatique
Discussion en famille
Petit guide à l'usage des parents



Editorial

de l'éditeur



Chère lectrice, cher lecteur,

Pourquoi la protection des mineurs dans les médias de loisirs est-elle au cœur de notre réflexion? Parce que Swisscom, fournisseur d'offres multimédias, s'estime responsable de l'utilisation qui en est faite. Notre objectif est de permettre aux enfants et aux adolescents de faire bon usage de leur Natel, d'Internet et de la TV, d'en connaître les risques et d'apprendre à agir avec responsabilité.

L'action de Swisscom

Nous avons déjà pris un grand nombre de mesures techniques pour réduire le risque que les enfants et les adolescents se trouvent en contact avec des contenus inappropriés. Ainsi, les réseaux pédagogiques d'«Internet à l'école» sont sécurisés par des filtres performants. En outre, nous proposons aux personnes privées un logiciel de protection des enfants et nous bloquons systématiquement l'accès aux contenus érotiques et de loisirs pour adultes sur les abonnements à la téléphonie mobile des adolescents.

Mais ces actions ne sont qu'un premier pas sur la voie royale qu'est pour nous la promotion de la compétence médiatique. Car seul un usage critique et responsable des médias numériques est garant à long terme d'une plus grande sécurité pour les adolescents sur Internet.

Notre guide enter révèle aux parents et aux pédagogues les chances et les risques des médias numériques. Il leur montre comment exploiter les premières et réduire les seconds. enter se veut le champion d'un dialogue à bâtons rompus avec les enfants et les adolescents.

Cordialement
Swisscom SA

Michael In Albon
Délégué à la protection de la jeunesse dans les médias chez Swisscom

Sommaire

> Analyse

- 04 Nouvelle aire de jeu: médias numériques
- 30 Coup d'œil: toujours en ligne

> Focus

- 08 Du bon usage des médias
- 20 L'anonymat fait l'agresseur

> Entretiens

- 16 Interview: le comportement des jeunes
Prof. Daniel Süss, Haute école de Zurich
- 24 Discussion en famille: faire confiance plutôt qu'interdire
Famille Schaeffner de Berne
- 28 Interview: ce que peuvent faire les parents
Ronja Tschümperlin, Fondation suisse pour la protection de l'enfant

> Guide

- 32 Petit guide à l'usage des parents

Nouvelle aire de jeu: médias numériques

Enfants et adolescents sont-ils aujourd'hui des experts en Internet et en téléphonie mobile? En tout cas, ils connaissent les multiples possibilités offertes par les médias numériques et ils les exploitent largement. Mais en ont-ils pour autant la maîtrise?

Profiter sereinement des médias

Chatter, jouer, googleler, skyper, bloquer, twitter et «adder» des amis sur Facebook: ce langage qui ressemble à du chinois pour bien des adultes est aujourd'hui le vocabulaire quotidien des enfants et des adolescents. Il s'agit de la première génération à avoir grandi avec les ordinateurs et les mobiles, la première pour laquelle faire ses premiers pas sur Internet a été littéralement un jeu d'enfants.

Entre 90 et 95% des enfants et des adolescents suisses utilisent Internet.¹ Les adolescents entre 15 et 20 ans sont des «heavy users», c'est-à-dire des utilisateurs très réguliers: 95% d'entre eux consultent chaque jour, voire plusieurs fois par jour les offres d'Internet. Le téléphone mobile est lui aussi très apprécié de cette tranche d'âge: 92% des adolescents s'en servent une ou plusieurs fois par jour.

En ligne depuis l'enfance

Mais les adolescents ne sont pas les seuls familiers d'Internet. Les enfants d'âge préscolaire entrent également en contact avec la Toile – la plupart du temps en compagnie de leurs parents, de leurs aînés ou d'autres personnes de leur entourage.² Il est vrai que leur expérience se cantonne généralement à des activités relativement limitées, comme la fréquentation de sites de fabricants de jouets, de sites de jeux, de musique et de coloriage. Car jouer est la motivation principale. Communiquer avec des amis n'est guère une préoccupation à cet âge et la question des contenus inappropriés ne se pose pas encore. C'est seulement lorsque les enfants commencent à consommer

seuls des médias de loisirs qu'ils s'exposent à un certain risque, heureusement calculable et maîtrisable. C'est pourquoi parents et pédagogues devraient avoir à cœur d'aider très tôt les enfants à s'aventurer dans le monde virtuel et à faire un bon usage des médias – en leur montrant comment se servir d'Internet et du téléphone mobile avec responsabilité et en toute sécurité.

La future génération en danger?

La diversité des sites Internet est immense. Enfants et adolescents y trouvent des offres extrêmement créatives et ludiques, aussi riches dans le domaine de la communication que de la pédagogie. Mais Internet recèle aussi des dangers. Le baromètre des préoccupations 2008 du forum des consommateurs (www.konsum.ch/sorgenbarometer) le montrait clairement: avec 4,8 points sur 6,0, la «pornographie sur Internet et dans d'autres nouveaux médias» était le premier sujet de préoccupation de la population suisse, et ce déjà pour la deuxième année consécutive. Même s'il figure en

Faites-vous bon usage des médias?

- > Faites le test d'évaluation en ligne pour savoir si vous surfez vous-même sur Internet de manière sécurisée. Vérifiez si vous êtes au courant de ce que les enfants et les adolescents font vraiment sur Internet ou de quelle façon ils utilisent le téléphone mobile. Ce test en ligne vous offre également des conseils pour encore mieux protéger et informer vos enfants.
- > Participez sur www.swisscom.ch/enter

quatrième position en 2009, il n'a rien perdu de son actualité. En 2008, le service suisse de coordination de la lutte contre la criminalité sur Internet (SCOCI) publiait lui aussi des chiffres constamment élevés – à savoir 6605 communications de soupçons émanant de la population, dont 15,8% concernant la pornographie dure, c'est-à-dire la représentation d'actes sexuels impliquant en particulier des enfants, et 14,1% la pornographie en général accessible par défaut de contrôle de l'âge.

Conscience croissante du monde politique

Les avertissements des experts et les préoccupations de la population ne restent pas sans effet: dès septembre 2007, Pro Juventute lance la pétition «Stop à la violence sournoise». Peu après, la conseillère nationale Chantal Galladé dépose un postulat pour une protection efficace des enfants et des adolescents dans les médias de divertissement. Ce postulat, qui reprend les revendications exprimées dans la pétition de Pro Juventute, est alors soutenu par le Conseil fédéral et le Parlement.

En juin 2009, la commission des affaires juridiques du Conseil des Etats a débattu d'une nouvelle révision

du droit pénal entré en vigueur le 1^{er} janvier 2007. Elle a ainsi procédé à l'examen de trois motions: alourdissement des peines encourues en cas de pornographie enfantine, en particulier diffusée et consommée sur Internet, et interdiction des jeux électroniques violents. En mars 2010, le Conseil national et le conseil des Etats ont accepté les motions des Conseillers nationaux Evi Allemann et Norbert Hochreiner demandant l'interdiction des jeux violents et les ont transmises au Conseil fédéral aux fins d'élaborer une loi en ce sens. Cette décision est controversée. Pro Juventute s'engage contre l'interdiction de vente, affirmant qu'une interdiction générale ne ferait que renforcer l'attrait de ces jeux et qu'il vaudrait mieux encourager la compétence médiatique.

Il faut aux enquêteurs une plus grande liberté d'action

Le nouveau code de procédure pénale qui entrera en vigueur en 2011 limitera les possibilités de recherches et de poursuites de la police en matière de pédocriminalité. Ainsi, les enquêteurs ne pourront plus se faire passer pour des mineurs, dans les chats par exemple, afin d'entrer à couvert en contact avec des pédophiles potentiels, avant qu'un acte criminel ait été commis.

En 2005, un jugement du Tribunal fédéral a acquitté un homme tombé dans les filets des enquêteurs sur le Net. L'homme s'appretait à commettre des actes sexuels avec «manuela_13», découverte sur un chat d'enfants – mais au lieu de rendez-vous convenu, ce sont les fonctionnaires de police qui l'attendaient. Le Congrès suisse d'in-



formatique de la police, la Fédération suisse des fonctionnaires de police, ainsi que de nombreuses personnalités du monde politique, ont critiqué ce jugement, tout comme les nouvelles dispositions prévues à partir de 2011. Ils demandent une plus grande liberté d'action pour les enquêteurs.

Coup d'œil au-delà des frontières

L'usage sécurisé des contenus Internet consultés par les enfants et les adolescents n'est pas une préoccupation propre à la Suisse: avec le slogan «Click clever, click safe» («Cliquer intelligent, cliquer sécurisé»), la Grande-Bretagne lance à partir de 2011 des unités pédagogiques traitant du bon usage d'Internet. L'UE prend également à cœur la sécurité des enfants et des adolescents dans le cyberspace: en janvier 2009, le Parlement européen et le Conseil de l'Europe ont décidé d'augmenter de dix millions entre 2009 et 2013 le budget du «Safer Internet Programme» qui passera ainsi à 55 millions d'euros.

Glossaire

- > **Adult Checker**
Contrôle de l'âge sur les sites Internet présentant des contenus préjudiciables aux mineurs. Les opérateurs suisses de sites Internet aux contenus pornographiques encourrent une peine dès lors qu'il suffit de cliquer sur un avertissement pour accéder à ces contenus.
- > **Chat**
Communication en temps réel via Internet entre deux ou plusieurs personnes.
- > **Game**
Jeu vidéo électronique.
- > **Googleler**
Recherche de contenus et d'informations sur Internet via le moteur de recherche Google.
- > **Blog**
Sorte de journal de bord ou intime sur Internet. Il peut traiter de n'importe quel sujet. En général, le blogueur y exprime son opinion personnelle. «Blogger» signifie rédiger des billets ou articles sur un blog.
- > **Twitter**
Outil de réseau social permettant d'envoyer gratuitement des messages brefs ou «tweets», c'est-à-dire «gazouillis» (max. 140 signes).

Signalez les sites suspects

Si vous ou vos enfants découvrez sur Internet des contenus passibles de poursuites pénales, tels que exploitation sexuelle des enfants, actes de violence, extrémisme, racisme, diffusion de virus informatiques ou utilisation frauduleuse de cartes de crédit, n'hésitez pas à le signaler sur www.scoci.ch



Du bon usage *des médias*

*«Mais oui, des photos porno et des films pervers ont déjà circulé aussi dans notre classe. C'est normal aujourd'hui, je crois.»
(Nora, 13 ans)*





Des gémissements douteux sortent des haut-parleurs de l'ordinateur dans la chambre de Sarah. Les scènes qui s'y associent sur l'écran sont sans ambiguïté: il s'agit d'une vidéo porno. Agées d'une dizaine d'années, la petite Sarah et son amie Mélanie se regardent d'un air gêné et s'empressent de fermer la fenêtre intempestive, tandis que Sarah fait promettre à sa copine de ne parler à personne de ce qu'elles viennent de trouver par hasard en cherchant un site pour fans d'équitation.

La réaction des deux fillettes est compréhensible – pour la plupart des enfants de cet âge, le sexe est un sujet tabou. Pourtant, se taire est une stratégie inadaptée. Car si les enfants et les adolescents ne parlent pas de leurs expériences négatives sur Internet avec les adultes – qu'il s'agisse de leurs aînés, p. ex., ou de travailleurs sociaux des centres pour la jeunesse, il est difficile de leur venir en aide.

Les contenus choquants sont potentiellement partout

Nul ne doute plus qu'Internet possède nombre d'aspects positifs. Néanmoins, alors que les enfants et les adolescents cherchent des informations pour un projet scolaire, surfent entre amis pendant leurs loisirs ou jouent en ligne, force est de constater qu'ils peuvent se heurter à des contenus inappropriés partout sur Internet: scènes de violence, propos racistes ou fondamentalistes, contenus «pervers» et pornographie.

Maman, mais qu'est-ce qu'ils font?

Conformément au code pénal, toute personne qui rend accessibles des contenus pornographiques à des mineurs de moins de 16 ans, comme Sarah et Mélanie, encourt une peine. Contrairement au contrôle à l'entrée qui permet de refuser aux mineurs l'accès aux cinémas porno, les sites Internet sont quasiment ouverts à tous.

Savoir repérer les dangers

Certes, certains sites porno non commerciaux demandent à l'utilisateur de confirmer par clic qu'il est majeur, mais il n'existe aucun système de vérification de son âge. Le numéro de la carte d'identité ou du passeport n'est exigé que pour les offres payantes. En outre, les offres pornographiques disponibles sur le Net proviennent souvent de serveurs étrangers, pratiquement impossibles à contrôler.

Pornos pour téléphones mobiles

Ce n'est pas seulement sur Internet qu'enfants et adolescents consomment des contenus pornographiques. Il existe aussi des offres spéciales pour téléphones mobiles avec la possibilité de télécharger des films porno via Internet. Il est fréquent d'en trouver sur les mobiles des jeunes – surtout de sexe masculin. Bluetooth, liaison radio à courte distance, permet en outre d'envoyer rapidement films et photos à la moitié de la classe. Or, rares sont les adolescents conscients que la diffusion de matériel pornographique auprès d'autres mineurs est passible d'une peine – le coupable fût-il lui-même encore mineur.

Proposer une aide

Il est essentiel de ne pas laisser les enfants et les adolescents livrés à eux-mêmes face aux contenus pornographiques. D'après Bruno Wermuth, pédagogue et conseiller en sexualité à la Santé bernoise³, les jeunes apprécient les informations factuelles qui leur permettent d'assimiler et de relativiser le contenu des films porno. Alors que les adolescents peuvent généralement parler ensemble très librement de sexe

et de leurs expériences, ils éprouvent un blocage dès lors qu'il s'agit d'interroger parents et professeurs. Il est important de discuter de sexe et d'amour en famille, même si cela ne semble pas toujours facile. Diverses instances à l'échelle nationale proposent aux parents une aide gratuite. Inutile de vous énerver en découvrant, par exemple, des photos ou des films porno sur le téléphone mobile de votre enfant. Engagez plutôt le dialogue avec lui et proposez de répondre à ses questions. Si la communication passe mal, indiquez-lui des liens sur Internet et des adresses de centres de conseil (cf. page 33 de ce guide). Vous trouverez en outre de précieux conseils en ligne sur www.swisscom.ch/enter.

Que faire si vous êtes confronté(e) à des sites de pornographie enfantine?

- > Notez l'adresse du site Internet ou copiez-la dans le presse-papier.
- > Ne téléchargez en aucun cas les contenus et ne faites aucune copie d'écran, car vous seriez passible d'une peine.
- > Sur www.scoci.ch, remplissez le formulaire d'annonce en indiquant l'adresse (notée ou copiée) du site Internet présentant des contenus de pornographie enfantine.
- > Videz ensuite immédiatement le cache du navigateur de votre ordinateur, afin d'effacer toutes traces éventuelles de pornographie enfantine.

Comment vider le cache:

- > **Firefox 3.0:** Outils > Effacez mes traces > Cochez la case «Cache» > Effacez mes traces maintenant
- > **Internet Explorer 8.0:** Outils > Options Internet > Général > Historique de navigation > Supprimer > Historique > Supprimer
- > **Safari:** Safari > Vider le cache

Attention aux expérimentations

Une chose est trop peu connue: les adolescents de moins de 16 ans eux-mêmes encourtent une peine lorsqu'ils prennent des photos et réalisent des vidéos aux contenus sexuels. Qu'ils fassent des photos de nus ou des films onanistes pour s'amuser ou tester leurs propres limites, le résultat est le même: il s'agit de pornographie infantine. Ce matériel explicitement interdit les rend en outre vulnérables: il suffit qu'il se retrouve entre de mauvaises mains – celles de camarades avec lesquels ils se sont disputés, par exemple, pour qu'ils perdent rapidement le contrôle des contenus qu'ils ont eux-mêmes créés et qui sont ensuite éventuellement divulgués sur Internet.

Du bruit sauvage?

Il existe un préjugé tenace envers les jeux sur ordinateur et en ligne: ces jeux isoleraient et rendraient agressif, leur contenu se limitant à des bruits sauvages et à des meurtres absurdes. Or, c'est faux: à part les «jeux de tir subjectifs» ou «jeux violents» très controversés, comme «Stranglehold» ou «Call of Duty», il existe un grand nombre de jeux sur ordinateur et en ligne dont l'impact sur les enfants et les adolescents peut être positif. Riches en possibilités d'interaction, ces jeux leur proposent souvent des univers ludiques d'une vaste complexité – aux antipodes de la consommation TV passive. Ils leur demandent de faire preuve d'une grande réactivité, d'une profonde concentration et d'une véritable réflexion stratégique pour trouver des solutions basées sur l'action et l'exploration. En outre, de nombreux exercices proposés dans les

jeux en ligne ne peuvent s'effectuer qu'à plusieurs, ce qui favorise l'esprit d'équipe, les compétences spécifiques de chacun et la loyauté envers les autres.

Du jeu à la folie meurtrière?

Néanmoins, il est à juste titre désagréable pour beaucoup de parents de voir leur fils ou leur fille se barricader des heures entières dans leur chambre pour jouer à l'ordinateur. Quand le personnage qu'ils incarnent dans le jeu tue en plus d'autres personnes avec des armes, quand l'écran se couvre de sang et de cadavres, doit-on s'alarmer? Les spécialistes se montrent réservés. «Les gens atteints de folie meurtrière présentent un syndrome très spécial. Il est certain que les jeux électroniques n'en sont pas la cause», affirme Werner Wirth, spécialiste en psychologie des médias à l'Université de Zurich, dans une interview pour la NZZ.

Autocontrôle de l'industrie des logiciels de loisirs

Le système de classification par âge PEGI (Pan-European Game Information) est un système unique lancé en 2003 à l'échelle de l'Europe. Son «code de conduite» implique, entre autres:

- > Tout éditeur ou sous-traitant s'engage à ne proposer que des produits arborant l'étiquette PEGI.
- > Les distributeurs doivent effectuer des contrôles de l'âge à la caisse. Certains experts estiment trop lâche la classification par âge PEGI et déplorent que les pictogrammes figurant sur les emballages des jeux ne soient pas compréhensibles intuitivement.



Capacité de résistance intérieure

Reconnaître qu'on s'adonne à des «jeux violents» ou à des «jeux de tir subjectifs», c'est aussi devoir souvent se justifier aux yeux des autres – même en tant qu'adulte. Pour le professeur Daniel Süß, professeur de psychologie des médias à la Haute école de Zurich, les jeux de tir subjectifs offrent une sorte d'évasion dont on n'a à redouter ni conséquences sociales ni sanctions pénales.

La plupart des chercheurs partent du principe que la violence dans les médias de loisirs et les jeux électroniques ne peut guère exercer d'influence négative sur les personnes vivant dans un bon environnement social avec une vie quotidienne équilibrée. Ces personnes sont dotées d'une capacité de «résilience», c'est-à-dire de résistance aux influences négatives. En revanche, la situation est plus inquiétante pour les enfants et les adolescents qui ont des problèmes à l'école, qui sont exclus par les autres, par exemple, ou dont l'environnement familial présente un déséquilibre. En d'autres termes: lorsqu'il existe déjà une propension à l'agressivité, la consommation préférentielle de médias aux contenus violents peut conforter un certain état d'esprit et conduire ainsi à faire preuve de violence. Mais pas une seule étude scientifique n'envisage un rapport de cause à effet entre les jeux brutaux sur ordinateur et les actes de violence.

Respecter l'âge conseillé

À l'achat de jeux sur ordinateur, les parents se devraient de respecter l'âge conseillé par le système PEGI. Il leur est également recommandé de vérifier l'âge conseillé pour les jeux en ligne

qui, contrairement à ceux des logiciels de loisirs, se jouent directement sur Internet. Renseignez-vous sur la classification et les contenus des jeux électroniques en consultant le site Internet www.pegi.info à la rubrique «Rechercher un jeu». Sur www.swisscom.ch/enter, découvrez en outre comment contrôler la consommation de votre enfant, ainsi que les conventions qu'il est souhaitable d'établir avec lui. Vous trouverez des recommandations de jeux à partir de la page 33 de ce guide.

Résistance intérieure

Plus d'infos en ligne sur la «résilience» sur www.swisscom.ch/enter



Interview

du Prof. Daniel Süss

«Internet est un terrain d'expérimentation pour les adolescents.»

Daniel Süss est professeur de psychologie des médias et père de deux petites filles. Il est spécialisé dans le comportement des jeunes face aux médias et expert en compétence médiatique.

Monsieur Süss, suivant votre étude, la moitié des jeunes entre 14 et 19 ans utilise Internet en premier lieu pour se divertir. Cela signifie-t-il qu'ils ne s'y instruisent pas?

Je n'exprimerai pas les choses ainsi. Le monde ne se divise pas entre «Ici, j'apprends quelque chose» et «Là, je ne fais que m'amuser». Il existe différentes formes d'acquisition des connaissances. Par exemple, l'apprentissage social ou le développement de stratégies dans un jeu sur ordinateur. Mais il est vrai que les enfants et les adolescents cherchent en premier lieu à se divertir lorsqu'ils utilisent des médias numériques.

Quel est l'impact des activités médias sur la compétence sociale?

Internet offre aux enfants et aux adolescents un vaste champ d'action, une sorte de terrain d'expérimentation. Ils y font des expériences, testent des comportements types et observent leur impact. Quand on veut trouver et affirmer son identité, il faut pouvoir explorer différentes voies.

Existe-t-il des exceptions?

Certainement. Lorsqu'un adolescent est mal vu de ses pairs, qu'il n'a pas leur faveur, voire qu'il est mis à l'écart, il court le risque de tourner le dos aux relations réelles pour s'isoler dans le monde virtuel où il investit toute son énergie. Il peut s'agir par exemple d'un jeu où ses succès sont reconnus. Or, un tel comportement nuit au développement de la personnalité.

Comment apprend-on le bon usage des médias?

On apprend beaucoup d'un modèle, qu'il s'agisse des parents, des pédagogues, par exemple, ou des personnes de son âge dont on observe le comportement. Plus un enfant est jeune, plus son contact avec un nouveau média est ludique. Il essaie absolument tout suivant le principe essai/erreur. Plus il grandit, plus il réfléchit en pesant le pour et le contre; notre génération à nous est une génération qui ne tolère pas la moindre erreur.

«La fréquentation d'Internet nécessite le même accompagnement que la circulation routière.»

Faut-il des règles de bon usage des médias?

Les enfants ont à la fois besoin d'un soutien, d'un accompagnement et de limites pour surfer sur Internet. Il suffit d'établir une comparaison avec la circulation routière. L'enfant apprend d'abord à faire du vélo avec des supports de roue, puis il roule sur le parking ou sur le trottoir – et c'est seulement une fois plus grand qu'il s'aventure petit à petit sur les rues très fréquentées. L'encouragement et les règles qui accompagnent l'apprentissage de la conduite sur route sont valables aussi pour la fréquentation d'Internet.

Monsieur Süss, qu'est-ce que la compétence médiatique?

Il s'agit de faire un usage ciblé des médias en fonction de nos besoins, d'appréhender les forces et les faiblesses de tel ou tel d'entre eux. Il est nécessaire d'en connaître le contexte et les conditions de production, afin de garder une distance critique. A mon avis, il ne faut pas négliger non plus la notion de plaisir, celui d'utiliser les médias pour élargir notre horizon tant culturel qu'émotionnel. Ni bien sûr la communication interpersonnelle qui nous permet de partager avec d'autres les expériences que nous offrent les médias.

Comment apprendre aux adolescents à faire preuve d'esprit critique vis-à-vis de leur propre usage des médias?

Il est essentiel de ne pas envisager séparément l'apprentissage de la compétence médiatique. Car la façon dont les adolescents apprennent dans d'autres domaines à mener aussi une réflexion sur eux-mêmes et à s'interroger sur leur propre comportement est absolument décisive. Une fois cette compétence personnelle acquise, les adolescents peuvent l'appliquer également à leur consommation de médias.

Il s'agit donc d'éducation?

Oui, on cite fréquemment l'éducation média en association avec des problématiques telles que la violence ou la pornographie. Ce qui importe, c'est comment sont traitées les questions axiologiques et la solution des conflits. Comment discute-t-on en famille de violence et de conflits? Si cette discussion n'a pas lieu, nous ne pouvons pas attendre de la pédagogie des médias qu'elle enseigne un rapport raisonnable à la violence. La même chose vaut pour la pornographie.

Quels sont les risques de la consommation média chez les adolescents?

Il s'agit d'une part des représentations de la violence, qu'elles soient fictionnelles dans le cadre d'un jeu ou tout à fait réelles, p. ex. sous forme de happy slapping. Les adolescents peuvent aussi être confrontés à la pornographie dure déclenchant chez eux des sentiments de dégoût, de peur et d'impuissance. Il est essentiel qu'ils se posent eux-mêmes la question de savoir à quels contenus ils veulent accéder ou non. Il s'agit d'autre part de l'usage que les adolescents font de leurs données personnelles: certains se montrent en l'occurrence relativement insouciants en livrant sur le réseau social leur numéro de mobile, p. ex., voire des photos de leurs soirées, sans même consulter les personnes qui y figurent. Enfin, il existe aussi le problème de la dépendance ou comportement compulsif qui fait qu'on n'arrive plus à contrôler sa consommation de jeux en ligne.

Et quel est l'impact positif des jeux, des réseaux sociaux et d'Internet sur les adolescents?

La recherche a observé plusieurs effets positifs. Les jeux permettent p. ex. d'exercer son esprit d'équipe: pour avoir du succès, les adolescents doivent d'abord s'entendre et agir de concert. Sur les réseaux sociaux, les adolescents font preuve de créativité pour se présenter. Ils prennent des photos, rédigent des textes, écrivent des poèmes qu'ils mettent en ligne et apprennent en outre à réfléchir à ce qu'ils veulent ou non rendre public, c'est-à-dire à considérer leur rapport à la sphère privée.

L'anonymat fait l'agresseur

Internet a donné naissance à deux nouveaux phénomènes: le «cybermobbing» et le «cybergrooming». Leur point commun: dans les deux cas, les agresseurs se dissimulent derrière une identité virtuelle.

Harcèlement et drague sur le Net

En grandissant, les enfants développent de nouveaux besoins en communication: leur intérêt pour les plates-formes de réseaux sociaux, telles que Facebook.com, MySpace.com ou PartyGuide.ch, et pour les chats et les Instant Messengers, comme Skype, augmente. Un sondage montre que pour leur usage privé, les Suisses de tout âge utilisent essentiellement les réseaux sociaux pour garder le contact avec leurs amis (60,9%), pour faire de nouvelles connaissances (34,1%) et pour voir de quelle façon les autres se présentent (33,7%).⁴ Donner moins d'informations sur soi est souvent un plus, car Internet est et restera toujours un espace public.

Cybermobbing

La cruelle petite phrase «Claudio, il pue!» est suivie du commentaire «Evidemment, sa famille est complètement asociale, ils ne se lavent jamais et leur appartement c'est une poubelle.» Ce sont là deux propos mensongers – parmi beaucoup d'autres – émis par les membres du groupe Facebook «We hate Claudio». Claudio a 13 ans, et il sait que ce groupe existe. En outre, sur Facebook, il reçoit presque chaque jour des e-mails et des messages d'insultes. Tous, bien sûr, envoyés avec de faux profils et depuis des adresses e-mail truquées.

En l'absence de confrontation directe

On appelle cela le cybermobbing, ou e-bullying, cyberintimidation ou encore cyberbullying. Dans tous

les cas, il s'agit d'insulter, injurier, blesser, ridiculiser ou humilier la victime. Les auteurs transmettent des messages ou des photos privés à d'autres personnes, répandent des rumeurs, retouchent de manière choquante des photos de la victime ou lancent de véritables campagnes d'intimidation. Harceler sa victime sur Internet est nettement plus facile que dans le monde réel: l'agresseur ne fait pas face à sa victime, il ne subit pas les conséquences de ses actes et il reste caché derrière son identité virtuelle. Longtemps, les victimes ne savent même pas qui est à la source du harcèlement.

Plus fréquent qu'on ne croit

Claudio n'est de loin pas un cas isolé: selon la Commission européenne et plusieurs études, 20% des adolescents allemands sont concernés par la cyberintimidation, qu'ils soient auteur ou victime.⁵ Pour la Suisse, les experts avancent des chiffres semblables. L'intimidation dans la cour de récréation ou en classe se recoupe fréquemment avec le mobbing sur Internet ou par téléphone mobile. Les filles sont plus touchées que les garçons. Quelques cas ont même entraîné le suicide de la victime.

Comment se défendre?

Il est crucial que les enfants et les adolescents sachent qu'ils ne sont pas impuissants face à la cyberintimidation. En effet, le harcèlement est un délit. Certes, il n'est pas mentionné tel quel dans le Code pénal, mais plusieurs articles le

concernent directement.⁶

Pour les cas de harcèlement «uniquement» médiatiques, adopter la démarche suivante:

- > Ne pas répondre aux insultes et aux agressions.
- > Bloquer l'auteur des harcèlements et le signaler à l'hébergeur de site.
- > Supprimer les e-mails sans les lire, ou les déplacer automatiquement dans le courrier indésirable.
- > Paramétrer de façon plus restrictive la protection du domaine privé des profils de réseaux sociaux.

Cette dernière mesure permet notamment d'éviter des messages indésirables sur le mur et visibles de tous puisque les agresseurs n'ont plus accès au profil. Dans tous les cas, il est essentiel que les victimes s'adressent à leurs parents, à un enseignant ou à un organisme de conseil spécialisé (voir page 33). Recueillir des preuves sous forme de captures d'écran ou d'impressions peut s'avérer utile. Dès lors que le harcèlement constitue une infraction pénale et que la victime ne connaît pas le ou les auteurs, elle peut s'adresser au SCOCI. Sur la base de l'adresse IP (Internet Protocol, l'identification de l'ordinateur utilisé), celui-ci retrouvera l'auteur des attaques et pourra même ordonner des perquisitions.

Sollicitations malveillantes par des adultes

Les enfants et adolescents utilisent souvent les sites de chat et de réseaux sociaux pour se divertir, ou pour débarrasser leurs chagrins. Ces sites sont un espace affranchi du monde des adultes où les jeunes

utilisateurs peuvent s'épanouir et communiquer, faire de nouvelles expériences et nouer de nouveaux contacts. Mais ces mêmes sites sont aussi les terrains de jeux des cyberpédophiles: pour les agresseurs, il est facile de se dissimuler derrière des pseudos et des profils trompeurs.

On appelle cela le cybergrooming: à savoir le harcèlement sexuel de mineurs sur Internet. Les agresseurs abordent de jeunes internautes en les interrogeant sur leur sexualité, en leur envoyant du matériel pornographique ou en se présentant d'une manière inappropriée devant leur webcam. Souvent les agresseurs essaient de gagner progressivement la confiance de leurs victimes avec pour objectif, généralement, de faire évoluer les contacts virtuels vers des contacts réels.

Rester vigilant et dire non

En surfant sur les chats et les réseaux sociaux, les enfants et les adolescents doivent agir avec la plus grande prudence. En observant les règles suivantes, naviguer sur Internet ne présente aucun danger:

- > Sur les réseaux sociaux, ne jamais accepter des demandes d'amitié provenant d'inconnus.
- > Sélectionner les paramètres de confidentialité les plus stricts.
- > Ne pas publier de données privées dans le profil.
- > Ne pas publier sur Internet de photos ou de vidéos provocantes de soi.



- > Si vous recevez des messages non sollicités à contenu sexuel, utiliser la fonction de signalisation afin de bloquer leur auteur.

Vous trouverez des conseils détaillés pour surfer sur Internet en toute sécurité et sans souci sur www.swisscom.ch/enter.

Sur les chats, les règles sont similaires:

- > Choisir un pseudo de façon à ce qu'il soit impossible de deviner le nom, l'âge ou le domicile.
- > Ne jamais communiquer à ses partenaires de chat son nom ou des données personnelles telles que l'adresse, l'adresse e-mail, le numéro de téléphone ou la date de naissance.
- > Si le chateur pose des questions intimes ou propose un rendez-vous, il est essentiel que les enfants et adolescents en parlent à une personne adulte de confiance.
- > Ne jamais se rendre à un rendez-vous avec un chateur sans être accompagné d'un adulte.

Glossaire

> Instant Messenger

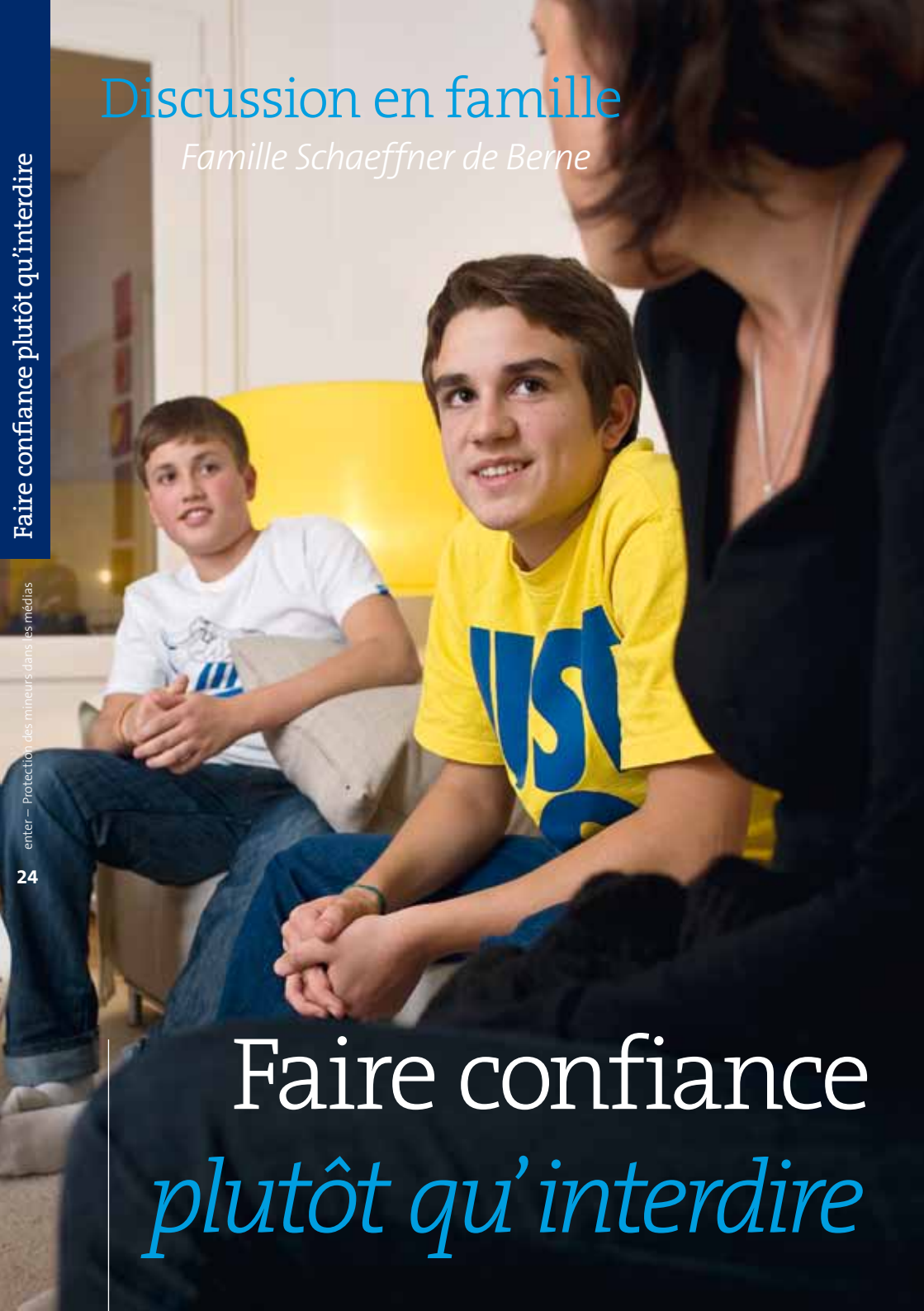
Programme de messagerie instantanée. Certains logiciels, comme Skype, proposent la téléphonie et la vidéophonie gratuites.

> Social Networking

Terme anglais signifiant «réseautage social». Communautés virtuelles sur Internet au sein desquelles l'utilisateur crée un profil, se lie d'amitié avec d'autres utilisateurs, met à disposition des photos, des vidéos ou des liens. Facebook en est l'exemple le plus connu.

Discussion en famille

Famille Schaeffner de Berne



Faire confiance plutôt qu'interdire

«Il faudrait développer le dialogue entre parents»

Combien de temps les enfants peuvent-ils surfer sur Internet? Où placer l'ordinateur? Quels sites sont tabous? La famille Schaeffner nous invite chez elle à Berne et nous présente son quotidien médiatique. Entretien avec la maman Regina (47 ans), le papa Sven (47 ans) et leurs fils Caio (15 ans) et Luca (13 ans).

De quels appareils disposez-vous?

Regina: J'ai un iPhone...

Caio: ... moi aussi, en fait on en a tous un...

Sven: ... ils ont tous un iPhone, sauf moi. On a deux ordinateurs: les garçons utilisent celui de la pièce réservée aux médias, ma femme a un Mac, et moi j'utilise mon portable professionnel. En plus nous avons un téléviseur, un lecteur DVD, une Playstation, une console Wii et des iPod.

C'est intéressant, vous avez une pièce réservée aux médias...

Sven: Nous ne voulions pas que les garçons s'enferment dans leur chambre pour surfer sur Internet. Alors nous avons installé l'accès à Internet dans une pièce toujours ouverte à tous.

Caio et Luca, vous surfez souvent sur Internet? Quelle est votre utilisation quotidienne des médias?

Caio: Je surfe tous les jours sur Internet, par exemple pour télécharger de la musique ou pour regarder des vidéos sur Youtube. Et je joue souvent à la Playstation.

Luca: Moi, je joue surtout avec mon iPhone. Je regarde un peu la TV, et à la maison j'utilise Internet, surtout pour aller sur Facebook.

Et avec votre téléphone portable?

Caio: Je ne l'utilise pas pour surfer sur Internet, sauf Xtrazone de Swisscom où je peux envoyer 500 SMS gratuits. Et pour les écrire, je dois vite aller sur Internet.

Luca: L'iPhone, c'est surtout pour mes jeux.

Regina et Sven, comment utilisez-vous la téléphonie mobile et Internet?

Regina: Je suis designer en textiles et pour mon job, j'utilise le logiciel Photoshop Illustrator; en privé, les e-mails et Skype me servent surtout à communiquer avec la famille au Brésil et mes amis. Mon portable, c'est surtout pour téléphoner et prendre des photos.

Sven: Professionnellement, je travaille beaucoup sur ordinateur. Alors à la maison je ne surfe presque jamais. Ce n'est pas que je ne m'y connais pas, mais les adolescents utilisent les nouveaux médias de façon beaucoup plus ludique et plus décontractée que moi.

Savez-vous quels sites consultent vos enfants?

Regina: Je leur demande régulièrement ce qu'ils font sur Internet et on aborde ouvertement le sujet. Pour moi, il est important qu'on en parle en famille. Si leur socialisation se fait normalement et qu'ils voient des amis à l'extérieur, alors je pense que surfer sur Internet ne pose pas de problème. Bon, c'est clair, s'ils deviennent accro, on changera les règles du jeu.

Sven: Nous ne contrôlons pas ce qu'ils font sur Internet. Nous n'avons jamais eu à installer un programme de protection comme Cyber Nanny. Le simple fait que l'ordinateur se trouve dans une

pièce accessible à tous me semble déjà être une protection. Et même si les garçons arrivent à la maison avant nous et passent un moment sans nous, ça ne nous inquiète pas.

Vous misez donc plutôt sur la confiance que sur les interdictions...

Regina: Exactement.

Sven: Mais ça ne veut pas dire que nous n'en parlons pas, au contraire, on discute régulièrement du temps passé devant l'ordinateur ou la TV.

Regina: Avec les garçons, nous avons convenu que c'était à eux de prendre la responsabilité du temps passé devant l'écran. Ils ont tendance à dépasser celui qu'ils se sont eux-mêmes impartis. Si nous voyons qu'ils ne respectent pas leurs propres limites, on lance le débat.

A part dialoguer, prenez-vous d'autres mesures?

Regina: Oui, on leur a déjà infligé une interdiction d'une semaine. J'ai caché la souris et j'ai emmené la télécommande au travail.

Caio: L'école nous a aussi imposé une semaine sans médias numériques. C'était pas mal de renoncer à tous les médias pendant un moment. Ça ne posait pas vraiment de problème.

Regina: Pendant les vacances, les garçons n'utilisent presque pas de médias électroniques. Ils ne vont même pas au cybercafé. Ils sont très alertes, très présents. En fait, on a régulièrement des périodes sans Internet ni télévision.

Vous avez déjà fait des expériences de «happy slapping» ou de cyberlynchage?

Caio: Ces derniers temps, il y a un film qui faisait le tour des mobiles: c'est un gars qui balançait un chien en bas un pont, et ses copains le filmaient. Cette

vidéo a atterri aussi à l'école.

Sven: Un chien vivant?!

Caio: Oui (pause), mais il n'y a jamais eu de happy slapping.

Et c'est déjà arrivé que des collégiens forment des groupes d'incitation à la haine sur Internet?

Caio: Sur Facebook, on trouve des groupes pour tout et n'importe quoi. Même pour inciter à la haine. Dans mon école, il y a une fille que plein de gens détestent. Une autre fille qu'elle avait harcelée a écrit une chanson rap sur elle. Et elle a créé un groupe d'incitation à la haine sur Facebook. Tout le monde en parlait à l'école et la fille qui a créé le groupe s'est fait renvoyer.

Luca: Il y a aussi des groupes contre les profs. Des fois, des photos de profs circulent sur Internet.

Regina et Sven, quel est votre plus grand souci concernant l'usage des médias électroniques?

Regina: Que les garçons dévoilent trop d'informations personnelles sur Internet.

Sven: C'est moins les contenus qu'ils découvrent sur Internet qui m'inquiètent que le temps qu'ils passent devant l'écran: ils y sont simplement trop longtemps.

Supposons qu'une fée passe par là et qu'elle exauce un vœu en rapport avec les médias numériques...

Regina: Moi, j'aimerais que les garçons ne surfent sur Internet ou ne regardent la TV qu'un jour sur deux.

Caio: J'aimerais qu'on soit tous d'accord sur le temps passé sur Internet.

Luca: Moi, j'aimerais que vous arrêtiez de vous faire du souci. Nous ne



sommes pas pires que les autres. Regardez ce qui se passe dans les autres familles.

Sven: Mon souhait, ce serait une soirée de lecture par semaine. Chacun lirait son livre.

Regina: Et j'aimerais aussi évoquer davantage ce sujet avec d'autres parents. Quand j'en parle avec mes amies, on dirait souvent qu'elles souhaitent l'éviter. Il faudrait développer le dialogue entre parents.

Sven Schaeffner: «Nous avons essayé plusieurs modèles. Aujourd'hui, nous estimons que nos garçons doivent apprendre à gérer eux-mêmes le temps qu'ils passent sur Internet ou devant la TV.»

Glossaire

> Happy slapping

Cyberlynchage ou vidéolynchage. Les agresseurs s'attaquent sans raison apparente à une victime, généralement plus faible et choisie au hasard. Un membre du groupe filme l'agression. Le film est ensuite transmis à des amis ou diffusé sur Internet. Les auteurs de l'agression, leurs complices et les détenteurs de tels films encourrent une sanction pénale. Les victimes doivent se confier à leurs parents ou à un enseignant et alerter la police.

Interview

de Ronja Tschümperlin



«Interdire les médias numériques aux enfants ne rime à rien.»

Ronja Tschümperlin dirige le service ECPAT de la Fondation suisse pour la protection de l'enfant, Berne. L'ECPAT lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants et des adolescents.

Madame Tschümperlin, certains parents réagissent de façon presque allergique aux jeux vidéo. A tort ou à raison?

Les parents n'ont généralement pas grandi avec les jeux vidéo, souvent ils les considèrent donc globalement comme violents. Cette attitude négative découle de la méconnaissance des jeux disponibles sur le marché. Il existe aussi des jeux prodigieux qui favorisent le développement de l'enfant. La Fondation suisse pour la protection de l'enfant et GamesRight ont publié des recommandations pour les jeux destinés aux enfants.

De quelle façon les parents peuvent-ils réagir lorsqu'ils découvrent des contenus à caractère violent ou pornographique sur le mobile ou l'ordinateur?

Ne pas s'énerver et rechercher le dialogue est bien sûr crucial. Il s'agit tout d'abord de comprendre. Que s'est-il passé? Y a-t-il un groupe mêlé à tout cela? Comment les adolescents abordent-ils le sujet? Il n'est pas rare qu'ils prennent leurs distances par rapport à ce genre de contenus. Il est très important de créer un climat de confiance.

Comment les parents peuvent-ils accompagner judicieusement leurs enfants dans l'utilisation des médias?

Là aussi, il est important de dialoguer, même si c'est tout sauf facile. Idéalement les parents devraient eux-mêmes se renseigner sur les nouveaux médias. A mon avis, on peut consommer des médias de loisirs en famille, en faire une expérience commune, réjouissante, quelque chose dont on parle. Un autre point important: les parents doivent thématiser les risques, les rendre tangibles, de sorte qu'ils ne soient plus considérés comme des «monstres» abstraits. Les enfants doivent comprendre pourquoi on leur demande d'être prudents et pourquoi leurs parents s'inquiètent.

Et quel est le rôle de l'école?

On consomme des médias partout. Certains enseignants demandent à leurs élèves de faire des recherches sur Internet. L'usage des médias ne se limite donc pas aux loisirs. Les médias accompagnent aussi l'intégration à une société dont ils font partie, et l'école et le travail ne font pas exception. Les risques sont partout, les enseignants et les parents devraient donc marcher main dans la main lorsqu'il s'agit de l'apprentissage des compétences médiatiques.

«Le mobile et l'ordinateur sont aussi une source de plaisir.»

A la maison, où devrait-on installer l'ordinateur?

Il ne devrait pas être caché. Le mieux serait au salon. S'il se trouve dans la chambre des enfants, d'accord, mais en gardant la porte ouverte. Les parents doivent réfléchir à une question épineuse: jusqu'où le droit à la vie privée des adolescents peut-il aller? Quand s'agit-il de protéger ses enfants? A quel moment de simples mesures d'accompagnement s'avèrent-elles suffisantes?

Un conseil particulier sur le thème enfants et nouveaux médias?

Cela peut paraître banal, mais le plus important à mes yeux, c'est que les parents s'informent et dépassent leurs peurs. Où est le problème? Nous n'avons pas grandi avec les nouveaux médias, et pourtant ils font aujourd'hui partie de notre monde. Chacun devrait s'y essayer, ne serait-ce que pour soi-même. Oui, il y a des risques, mais le mobile et l'ordinateur sont aussi une source de plaisir! Une approche plus décontractée des médias nous permettra de mieux accompagner nos enfants.

Coup d'œil: toujours en ligne

La profusion médiatique nécessite et favorise de nouveaux modèles de traitement de l'information: les adolescents utilisent les médias de façon intuitive et apparemment anarchique, mais avec grand succès.

Savoir pêcher dans le flot des infos

De plus en plus de gens sont «always on» (toujours en ligne). Pour eux, Internet est devenu un élément indissociable de leur vie quotidienne et donc bien plus qu'un simple média. Être «always on», c'est ne plus distinguer entre être en ligne et être hors ligne: Internet devient un compagnon de chaque instant grâce, notamment, aux téléphones mobiles compatibles Internet.

Trois façons de gérer l'information

Selon une étude de l'association Verband Schweizer Presse, 43% des adolescents ont parfois de la peine à savoir où obtenir les meilleures informations. 21% se sentent parfois littéralement submergés par le flux d'informations. Cela n'empêche pas 69% des jeunes interrogés d'avoir plaisir à cette offre médiatique plus qu'abondante. Chez les jeunes, on peut distinguer trois types d'utilisateurs:

- > **Les compétents:** ils savent à tout moment – ou croient savoir – où trouver les meilleures informations. Ces jeunes utilisateurs s'informent de manière ciblée en mettant à contribution plusieurs médias.
- > **Les concentrés:** pour accéder aux informations voulues en gardant une vue d'ensemble, pas moins d'un tiers des jeunes utilisateurs se contentent d'un seul média.

- > **Les multitâches:** à quoi s'ajoutent les utilisateurs de plusieurs médias en parallèle. Leur réponse à la surabondance médiatique: le «multitasking». Les forfaits Internet illimités rendent possible l'utilisation simultanée de plusieurs médias: pour les jeunes d'aujourd'hui, surfer sur Internet en regardant la télévision, ou chatter en téléphonant ou en envoyant des SMS, est tout à fait normal.

Le cerveau s'adapte

Les récentes recherches sur le cerveau le démontrent: de nos jours, les enfants et les adolescents ont un rapport à l'information qui diffère totalement de celui de leurs parents. Ils enregistrent très vite les informations les plus complexes, les traitent et les mettent en relation avec d'autres informations disponibles simultanément. Pour les adultes, cette manière de gérer l'information semble souvent décousue. Et pourtant, elle est hautement efficace.

Petit guide à l'usage des parents

Ne restez pas seul(e) face à la protection des mineurs dans les médias: informez-vous et, si nécessaire, sollicitez une aide professionnelle.

Contacts, conseils et offres

Parler avec ses enfants de sujets sensibles tels que le temps passé à jouer sur l'ordinateur, la pornographie ou les avances intrusives sur les chats est tout sauf facile. Si votre enfant évite de manière systématique le dialogue, tâchez de placer la question des médias numériques lors d'une discussion en famille, en laissant la parole à chacun. Des sujets comme la pornographie ou la violence sur le mobile ou sur Internet doivent être abordés. Donnez votre avis, laissez votre enfant s'évaluer lui-même et réfléchir à sa façon de consommer des médias. Bien sûr, au début cela demande un peu d'entraînement, mais une attitude d'ouverture au sein de la famille renforce la confiance et sensibilise à certains comportements ou habitudes qui sont peut-être apparus subrepticement. Si le dialogue en famille ne porte pas ses fruits ou si vous avez besoin de soutien, vous pouvez vous adresser à divers organismes de conseil.

Les jeux: divertissants et utiles?

Réprouver globalement l'ensemble des jeux vidéo ou en ligne n'est pas la solution à adopter. Mieux vaut miser sur des jeux didactiques et bénéfiques. Pour mieux vous repérer, les sites Internet suivants vous seront d'un précieux secours:

- > www.pegi.info/fr: la Pan European Game Information assure la classification des jeux vidéo par âge. Pro Juventute estime toutefois que ces limites d'âge ne sont pas assez strictes.

- > www.media-awareness.ca/francais: nombreuses informations destinées aux parents sur les aspects positifs et négatifs des jeux vidéo. Des conseils spécialement destinés aux jeunes filles, aux enfants et aux adolescents en font une précieuse source d'informations.
- > www.kiloo.org: des jeux destinés aux enfants dès l'âge de 7 ans montrent comment se protéger sur Internet.
- > www.actioninnocence.ch: informations résumant avantages et inconvénients des jeux vidéo.

Organismes de conseil

Les parents et les enseignants peuvent s'adresser aux institutions suivantes:

- > Contactez la Fondation suisse pour la protection de l'enfant en appelant aux heures de bureau le 031 398 10 10 ou en envoyant un e-mail à beratung@kinderschutz.ch.
- > Vous souhaitez un conseil sur place? Sur l'écran de recherche de Pro Juventute, vous trouvez des offres de conseil dans toute la Suisse: www.147.ch > Autres services de consultation. La protection des mineurs est affaire des cantons. Vous trouverez de plus amples informations en saisissant le terme de recherche souhaité sur le site Internet de votre canton.

Lectures conseillées

- > Anne Caroline Paucot: Comprendre la génération Internet: Décryptage (facile) pour ceux qui sont nés avant. Editeur: MAXIMA, 2007. CHF 31.50.–
- > Laurence Corroy, Aurélie Aubert, Francis Barbey et Nicolas Becqueret: Les jeunes et les médias. Les raisons du succès. Editeur: Vuibert, 2008. CHF 47.–

Mesures de protection techniques

Votre enfant surfe en toute sécurité si votre ordinateur est équipé d'un logiciel de protection des enfants comme «Internet Security» de Swisscom. Ce logiciel bloque l'accès aux sites dont le contenu n'est pas approprié aux mineurs. Internet Security coûte CHF 6.90 par mois, les 30 premiers jours sont offerts.

- > www.swisscom.ch/jeunessecurite > Cliquer sur «Mesures de protection techniques»

Activez aussi les fonctions de filtrage des moteurs de recherche utilisés par vos enfants. Comment faire? Sur Google.ch par exemple, cliquez sur Paramètres de recherche: sous Filtrage SafeSearch, sélectionnez > Filtrage strict, puis cliquez sur «Enregistrer les préférences». De cette façon, vous bloquez les textes et illustrations à caractère sexuel ou violent.

Swisscom et la protection des mineurs dans les médias

Aux yeux de Swisscom, la protection des mineurs dans les médias est de première importance et fait partie de la stratégie à long terme de l'entreprise. Ainsi nous mettons par exemple à disposition un dossier de chat pour chatter sur Internet en toute sécurité. Vous avez aussi la possibilité de commander gratuitement le guide pratique SchoolNetGuide ou de participer au cours Swisscom «Les jeunes, la téléphonie mobile et Internet».

Cours «Protection des jeunes»

En suivant le cours «Protection des jeunes», les parents et les enseignants découvrent les principales applications à risque de la téléphonie mobile et d'Internet: vidéos, sites de chat, MMS, jeux, et plus encore.

Contenu

- > Explication des principaux termes, tels que réseaux sociaux et bullying
- > Comportement type des jeunes sur Internet
- > Approches pédagogiques et didactiques: comment discuter avec les jeunes de leur utilisation d'Internet et des médias numériques?
- > Traitement des thèmes à l'aide d'exemples concrets

Le cours dure deux heures. Les coûts se montent à CHF 30.– par personne ou CHF 50.– par couple.

- > www.swisscom.ch/courspourparents

Les parents et enseignants trouveront de plus amples renseignements et conseils en ligne sur www.swisscom.ch/enter

Conseils pour les enseignants

Police fribourgeoise

Dans un langage jeune, le site de la campagne de prévention contre les dangers d'Internet de la police cantonale de Fribourg thématise les risques de l'univers numérique:

- > www.ti.ch/conseils_home_ean.html

TSR

Les enseignants trouveront ici des dossiers rédactionnels tels que «Comment surfer sans risques», «Dix conseils pour être un internaute futé» ou «Les outils qui filtrent et protègent»:

- > www.tsrdecouverte.ch/4-12/dossiers/all/enfants-internet.

Les parents et enseignants trouveront de plus amples renseignements et conseils en ligne sur www.swisscom.ch/enter

Impressum

Editeur Swisscom SA, Corporate Responsibility

Rédaction Swisscom SA et Maxomedia SA BSW, Berne

Copyright © 2010 by Swisscom SA, Corporate Responsibility, Berne

Numéro enter «Protection des mineurs dans les médias», n° 12, printemps 2010

Impression W. Gassmann SA, Bienne

Tirage 200 000 (d/f/i)

Tous droits réservés. Toute reproduction, même partielle, de cette publication, y compris l'édition et la diffusion sous forme électronique, est interdite sans l'autorisation expresse de l'éditeur. Un grand soin a été apporté à la préparation des textes et des illustrations. Cependant, une erreur ne peut jamais être complètement exclue. Les sites web changent continuellement. Swisscom ne saurait donc garantir la conformité des citations et illustrations avec les contenus des sites actuels. Ni l'éditeur ni les auteurs ne peuvent être tenus pour responsables au regard du droit d'éventuelles indications erronées et de leurs conséquences. La quasi-totalité des matériels et logiciels cités dans la présente publication, de même que les noms propres et les logos d'entreprises, sont des marques déposées et à considérer comme telles. L'éditeur s'en tient généralement à l'orthographe adoptée par leurs créateurs.

Egalité sur le plan linguistique: lorsque la forme masculine est utilisée dans enter, elle n'exclut pas la forme féminine mais la sous-entend.

Références

- Données différentes selon les sources, par exemple MACH, NET-Metrix ou étude Kommtech.
- Cf. «Vom Lieblingsspielzeug zur Lieblingswebsite [Du jouet préféré au site Internet préféré]», étude non représentative réalisée par seven49.net GmbH et la Prévention suisse de la criminalité.
- Extrait de «Bin ich noch normal? [Suis-je encore normal?], interview de Bruno Wermuth (Santé bernoise), réalisée par Jürg Steiner et publiée dans «Zeitpunkt» du samedi 8.9.2007.
- Andrea Ilftgen; Simon Künzler, Ueli Weber, Web 2.0 in der Schweiz [Web 2.0 en Suisse]. p. 39, 2008.
- Anja Schultze-Krumbholz, Catarina Katzer. Virtuelle Beleidigungen – Neueste Forschungen zu Mobbing im Internet [Injures virtuelles – études récentes sur le harcèlement sur Internet]. 2009. JIM-Studie 2009. Jugend, Information, (Multi-)Media, Basisstudie zum Medienumgang 12- bis 19-Jähriger in Deutschland [Jeunesse, information, (multi-)média, étude fondamentale sur le traitement des médias par les 12 à 19 ans en Allemagne]. Editeur: Medienpädagogischer Forschungsverbund Südwest, 2009
- Par exemple art. 173, Diffamation; art. 174, Calomnie; art. 177, Injure; art 180, Menaces.